

MOT DU PRÉSIDENT

Julien-Clément Waeber

Nous avons entamé l'année 2022 avec la levée progressive et totale des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, ce qui nous a permis de reprendre nos séances en présentiel et sans masque. Nous sommes ravis de pouvoir travailler à nouveau normalement.

Le moment marquant de l'année restera la manifestation du 9 mars à Berne. Nous avons organisé le voyage en train pour former une délégation vaudoise composée de nos organisations membres. C'était un plaisir de voyager ensemble malgré quelques problèmes inacceptables en 2022.

Nous avons finalement pu sonner nos réveils pour réveiller la Suisse et réclamer l'inclusion MAINTENANT, juste avant que le Comité de la CDPH n'examine notre pays.

Quelques semaines plus tard, le résultat de cet examen a été particulièrement sévère pour la Suisse, pays riche, confirmant ce que nos organisations membres observent au quotidien.

La Suisse est un mauvais élève en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap !

Il est clair que cette réalité doit être prise en compte dans la réponse aux motions Boverat et Cuerel. Nous nous réjouissons de voir que le handicap et la mise en conformité de la législation vaudoise avec la CDPH sont au programme de la législature 2022-2027. Nous espérons qu'en 2023, nous serons informés de progrès significatifs dans ces travaux.

Alors que l'année touchait à sa fin, une nouvelle crise, énergétique cette fois, se profilait. Ayant appris de la crise sanitaire, certaines associations ont pris les devants et ont été en contact avec le canton pour lister les besoins des personnes en situation de handicap.

En conclusion, je tiens à exprimer toute ma gratitude envers les personnes qui s'engagent et qui travaillent avec acharnement pour la cause du handicap, au sein de Forum Handicap Vaud. Nous sommes tous conscients des défis importants qui nous attendent, et c'est grâce à la force collective de nos organisations membres que nous pourrons les relever.

Je souhaite également citer notre Secrétaire Générale, Fabienne Segu, pour son engagement et son dévouement constants en faveur de la défense des droits des personnes en situation de handicap. Son travail est essentiel dans la réalisation de nos objectifs et dans la consolidation de notre organisation.





ACTION DU RÉVEIL DE LA SUISSE

9 MARS 2022
BERNE

Les droits des personnes handicapées ne sont pas suffisamment respectés en Suisse. Partant de ce constat, plusieurs centaines de personnes se sont réunies le 9 mars à Berne. Parmi elles, une délégation vaudoise d'une cinquantaine de personnes s'était déplacée depuis Lausanne pour participer à ce grand rassemblement.

Premier constat sans surprise : le transport en train n'est pas adapté aux personnes en chaise roulante. En effet, malgré la réservation d'un wagon et d'une demande d'assistance pour les personnes à mobilité réduite, il a été impossible à notre groupe de voyager ensemble et dans de bonnes conditions. Et oui, la réservation d'un wagon ET d'une assistance ne se fait pas au même numéro de téléphone, et aucun lien ne se fait entre les deux services.

Cela signifie que des groupes avec plusieurs personnes en chaise roulante doivent voyager séparément.

Notre course d'école commence mal !

Mais rien ne pouvait entamer notre bonne humeur et surtout notre détermination à être présents pour demander à nos autorités de prendre en compte les besoins de personnes en situation de handicap et de les considérer comme des citoyens à part entière.



En premier lieu, la Confédération doit signer le protocole facultatif de la Convention de l'ONU pour les personnes handicapées, permettant à ces dernières de faire valoir leurs droits. Ensuite, notre pays doit suivre les recommandations faites par le comité de la CDPH.

En effet, parallèlement à notre mobilisation à Berne, le comité de la CDPH examinait la conformité de la Suisse à la Convention de l'ONU. **De nombreux points ont été soulevés indiquant que notre pays n'a pas atteint les objectifs attendus dans de nombreux domaines** et que les personnes handicapées sont encore trop souvent discriminées au cours de leur vie.

Le Comité de la CDPH recommande à la Suisse d'adopter une stratégie globale sur le handicap ainsi qu'un plan d'action pour la réalisation des droits consacrés.

Fabienne Segu



COLLABORATION AVEC LES DEPUTÉES ET DEPUTÉS VAUDOIS

Si une telle commission existait déjà par le passé, notre association a décidé de l'étendre à tous les groupes politiques représentés au Grand Conseil.

Nous estimons que le handicap transcende les convictions partisans, il était dès lors important de réunir toutes les sensibilités représentées.

Par cette collaboration, nous souhaitons sensibiliser les députées et députés à la problématique du handicap.

Les enjeux pour une société inclusive sont nombreux. Notre pays a adhéré à la Convention de l'ONU pour les personnes handicapées et les cantons ont un rôle à jouer dans la prise en compte des besoins des personnes en situation de handicap et la mise en œuvre de politiques adéquates et adaptées.

Cette année marque la création d'un groupe de travail et de réflexion avec des députées et députés du Grand Conseil vaudois.

Ainsi nous avons le plaisir et l'honneur de pouvoir compter sur **10 membres** du Grand Conseil, représentant les groupes des Verts, d'Ensemble à Gauche, du Parti socialiste et du PLR.

Notre première séance a eu lieu en octobre et nous avons pu présenter notre association, ainsi que les grandes lignes de la CDPH. Nous avons en outre abordé des thèmes qui nous tiennent à cœur comme l'autonomie et la mobilité.

Nous nous réjouissons de ces échanges riches et enrichissants et remercions sincèrement les députées et députés de leur participation et de leur intérêt pour cette cause.

Groupe de Travail École inclusive

Si le principe d'une école à visée inclusive semble être une évidence pour de nombreuses personnes, l'intégration des enfants à besoins particuliers en école ordinaire rencontre encore de nombreux obstacles dans la réalité.

Notre groupe a identifié les principales barrières qui compliquent l'intégration des enfants en situation de handicap. On peut citer le manque de communication et de clarté autour du concept 360°, les obstacles architecturaux qui peuvent être un frein à l'inclusion en école ordinaire et le manque de formation des aides à l'intégration pour répondre de manière adéquate aux besoins spécifiques de certains élèves. Enfin, certains parents concernés ne se sentent pas considérés comme partenaires, et leur expérience n'est pas suffisamment prise en compte dans les aménagements proposés à leur enfant.

Suite à ces constats, nous avons le projet d'identifier et de répertorier les bonnes pratiques qui favorisent l'inclusion scolaire et le bien-être de l'élève, dans l'espoir de voir diminuer, prochainement, les obstacles rencontrés.

Groupe de Travail Transition mineurs-majeurs

La fin de l'école est une étape importante dans la vie de chacune et chacun. C'est le début d'une vie, d'une liberté, et d'une certaine autonomie. C'est l'heure de faire des choix, parfois difficiles, mais c'est surtout l'occasion de construire sa vie future. Pour les jeunes en situation de handicap, cette période est souvent celle des portes qui se ferment, de la solitude et de la promesse d'une vie qui s'assombrit.

Les choix offerts aux jeunes en situation de handicap sont maigres et pas forcément adaptés à leurs envies, à leurs besoins ou à leurs possibilités. C'est une période d'errance pour eux et leurs proches.

Les nombreux témoignages que nous recevons et recensons sont ceux de jeunes désenchantés et de parents impuissants face au manque de solutions.

A ce stade, nous ne connaissons pas le nombre de jeunes qui sortent du système et surtout des radars et nous travaillons actuellement sur ce point. Nous demandons au Canton un état des lieux sur ce que deviennent les jeunes en situation de handicap après l'école.



COMPTES

2022

PRODUITS

Subventions cantonales	47'000.00 CHF
Cotisations des membres	9'390.00 CHF
Jetons de présence	1'3120.00 CHF
Total produits	57'710.00 CHF

CHARGES

Charges salariales	26'000.00 CHF
Charges sociales	5'806.55 CHF
Frais divers personnel	1469.20 CHF
Loyer	6'000.00 CHF
Frais informatiques/internet	276.95 CHF
Matériel de bureau	273.35 CHF
Télécommunications	467.20 CHF
Rapport d'activité	676.50 CHF
Frais de port	146.90 CHF
Cotisations/abonnements	100.00 CHF
Frais financiers	62.40 CHF
Total frais	8'041.00 CHF
Total charges	41'316.75 CHF

Résultat

16'393.25 CHF

Total du bilan au 31.12.22

44'199.49

**REMERCIEMENTS & A
L'ANNÉE PROCHAINE**